

## **Parlement francophone bruxellois**

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance	plénière

Vendredi 23 mars 2018 – 9h30 Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

## Ordre du jour

#### 1. Communications

### 2. Interpellations

- 2.1. de M. Bea Diallo adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de la Culture, concernant la chute de fréquentation des cinémas bruxellois
- 2.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministreprésidente en charge de l'Enseignement, concernant le réaménagement du campus du CERIA
- 2.3. de Mme Catherine Moureaux adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de la Coordination de la politique du Collège, concernant l'inclusion des asbl dans le code des sociétés et la destruction du statut d'asbl
- 2.4. de M. Fabian Maingain adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Sport, et à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les recommandations de la Ligue Handisport Francophone à propos de l'accessibilité des infrastructures sportives pour les personnes handicapées

#### 3. Questions orales

- 3.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministreprésidente en charge de la Culture, concernant le festival Bruxelles Libre Culture
- 3.2. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la découverte de nouveaux types de diabète par des chercheurs de l'Université de Lund en Suède
- 3.3. de M. André du Bus de Warnaffe adressée à M. Didier Gosuin, ministre en charge de la Formation professionnelle, concernant l'évolution du service citoyen

# 4. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 8h30)

fixée(s) à 11h30.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21